

AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS
JUIN 2020

ensemble



La nouvelle équipe municipale

VIE CITOYENNE



La nouvelle équipe
municipale

>2

CRISE SANITAIRE



Les services mobilisés

>6

TRAVAUX



Réaménagement de
Chavennes

>8

Les élus du conseil municipal



Alain Denizot - Maire
Conseiller communautaire



Jean-Luc Albouy
1^{er} adjoint - Administration générale, urbanisme, personnel et services au public
Conseiller communautaire



Carine Pandreau
2^e adjointe - Solidarité, affaires sociales, famille, jeunesse, écoles



Amadou Faye
3^e adjoint - Sports et gestion des installations sportives



Chantal Chapovaloff
4^e adjointe - Vie associative et animation de la vie locale



Nicolas Lassalle
5^e adjoint - Travaux, cadre de vie



Éliane Huguet
6^e adjointe - Vie culturelle et communication
Conseillère communautaire



François Delaunay
7^e adjoint - Finances, affaires économiques et environnement



Gilbert Lartigau



Genevieve Petiot



Christine Ponta



Danièle Boistier



Nathalie Blanchard



Pascal Maridet



Eddy Lamartine



Muriel Le Dily



Thierry Degranges



Vincent Bonneau



Cyril Junek



Veronique Ribier
Conseillère communautaire



Angélique Sabatier



Sabrina Faure Fontenay



Emilie Forest



Kevin Bellier



Alain Didsch



Veronique Chapier



Thierry Vallée Goudouneix

Édito



Depuis le 16 mars, nous vivons une situation inédite, inquiétante pour certains, traumatisante et dramatique pour d'autres. L'histoire de nos sociétés a été marquée par de grandes épidémies, mais en ce début de 21^e siècle, à l'ère de la toute-puissance scientifique, face aux considérables progrès de la biologie et de la médecine, une telle catastrophe sanitaire n'était plus envisageable pour beaucoup d'entre nous. Mais voilà, dans une mondialisation galopante, dans un monde où la circulation des hommes et des marchandises est effrénée, la covid 19 nous met face à nos fragilités humaines, économiques et sociales.

Grâce à l'implication de nos agents, les missions de service public ont pu être assurées par la collectivité. De même, un élan de solidarité a vu le jour autour du CCAS, élus et citoyens sont intervenus pour venir en aide aux plus fragiles et aux plus vulnérables d'entre nous. Devant la pénurie nationale de masques, les couturières se sont mobilisées et ainsi plus de 1000 masques ont été confectionnés et les premiers ont pu ainsi être distribués dès le 8 mai dans l'attente de ceux commandés par les différentes collectivités. Dans une société que l'on dit de plus en plus individualiste, je tiens à souligner l'engagement de chacun dans ces gestes et actions spontanés en direction de l'autre. Malgré les carences structurelles du monde hospitalier, nous avons pu mesurer l'engagement et le dévouement des soignants, dans d'autres domaines de notre vie quotidienne, ceux que l'on nomme injustement « les sans grades » nous sont devenus indispensables.

Au nom de tous je vous remercie chaleureusement, vous pouvez être fiers de vos actions, vous avez montré la voie à suivre. Un grand merci !

Malgré les améliorations constatées dans la progression de la pandémie, rien n'est encore totalement acquis et nous devons respecter les consignes sanitaires. La convivialité en souffre mais notre santé et celle de nos proches en dépendent.

Les conséquences de cette crise sont considérables, tant sur le plan humain que sur celui de l'économie et des finances. Il faut en tirer les leçons, le Président de la République a dit que « le monde de demain ne serait pas celui d'hier », il faut passer maintenant des paroles aux actes.

L'actualité municipale est passée au second plan. La nouvelle équipe que vous avez choisie en lui accordant plus de 75% des voix - soyez en vivement remerciés- est enfin installée après deux mois d'attente et pleinement investie. Le budget voté avant la crise a permis d'assurer la continuité des investissements et de faire face à cette période difficile. Les investissements peuvent se poursuivre sans retard, ce qui est une aubaine pour nos entreprises locales et un soutien important mais insuffisant. Il sera donc proposé au prochain conseil municipal une décision budgétaire modificative pour venir en aide aux entreprises et commerces AVERMOIS.

En ce début de mandat, je tiens avec toute l'équipe municipale à vous assurer de notre engagement au service de l'intérêt général et de tous les AVERMOIS.

Bien à tous

Alain DENIZOT
Maire d'Avernès
Conseiller départemental

Sommaire

Edito	>3
Vie sociale et citoyenne	>4-5
Dossier spécial crise sanitaire	>6-8
Budget	>8
Travaux	>9
Culture	>9
Brèves	>10
Tribune des groupes	>11

Mairie d'Avernès

04 70 46 55 03

www.ville-avernes.fr

Directeur de la Publication :

Alain Denizot

Maquette : RG Publicité

Impression :

Alpha numériq'

Dépôt légal : Juin 2020

Photos : Mairie d'Avernès

Réouverture des services

Suite à la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité des services municipaux le 17 mars, la municipalité a activé son Plan de Reprise d'Activité des services dès le 11 mai. Une des conditions essentielles de cette réouverture des services est la protection des agents et des publics accueillis. Des plexiglas ont été posés à l'accueil de la mairie, des gels hydroalcooliques et des marquages au sol ont été installés afin de permettre aux usagers d'être accueillis sur rendez-vous en mairie en toute sécurité.

Les services administratifs de la mairie d'Avermes sont ouverts du lundi au vendredi aux horaires habituels : 9h - 12h et 13h30 - 17h30. Depuis le 2 juin l'accueil des fournisseurs et des entreprises ne se fait que sur rendez-vous préalable pris au 04.70.46.55.03. Pour le public la prise de rendez-vous est conseillée et seulement deux personnes peuvent être présentes en même temps dans le hall.

Installation du conseil municipal

L'installation du conseil municipal de la commune d'Avermes s'est tenue à huis clos le 27 mai 2020 dans la grande salle d'Isléa avec la seule présence des correspondants de la presse. A l'ordre du jour, outre l'élection du Maire et de ses 7 adjoints, 8 commissions municipales ont été créées permettant d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des décisions et le compte administratif 2019 du budget principal de la commune ainsi que ceux des budgets annexes d'Isléa et des Portes d'Avermes approuvés.

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès de l'accueil de la mairie. 04.70.46.55.03 ou accueil@mairievermes.fr



Inscription sur le registre du plan canicule du CCAS

Le CCAS tient à jour chaque année un registre nominatif des personnes dites « fragiles » dans le cadre du registre « canicule ». Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire inscrire sur ce registre confidentiel. En cas de fortes chaleurs ou de canicule, les personnes inscrites feront l'objet d'une vigilance particulière par le CCAS (appels téléphoniques, visites à domicile, portage de brumisateurs, etc.)

L'inscription se fait soit par les personnes elles-mêmes, soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnel médico-social, etc.).

Il suffit de renseigner le formulaire d'inscription adapté « formulaire d'inscription individuel » ou « formulaire d'inscription par un tiers » puis de le retourner au CCAS.

Ce formulaire peut être retiré directement auprès du CCAS ou sur le site Internet de la mairie : www.vermes.fr



Faciliter les soins de premier secours grâce à la « Fiche info secours »

Le Conseil départemental de l'Allier dans le cadre de sa compétence sociale souhaitant favoriser le maintien de la personne âgée à domicile a pris l'initiative d'élargir aux communes d'Avermes et Moulins l'action mise en place depuis une dizaine d'années par la Ville d'Yzeure en partenariat avec le SDIS.

Cette action sous la forme d'une Fiche Info Secours consiste à faciliter l'accès des pompiers aux informations utiles de premiers secours lors d'une intervention au domicile de la personne de plus de 65 ans.

Cette fiche sera accessible par les secours en étant stockée dans le bac à légumes du frigidaire et identifiée par un macaron apposé sur la porte du frigidaire.

La priorité de cette fiche consiste à renseigner les professionnels du SDIS afin de faciliter le lien avec les services des urgences de l'établissement hospitalier, les CCAS des mairies, le service de l'autonomie du Département.

L'utilisation de cette fiche a pour objet de faciliter les soins de premiers secours et le suivi de la personne dans une prise en charge coordonnée avec les professionnels médico-sociaux.

Ce kit vient d'être distribué aux avermois de plus de 65 ans, aux pharmacies et aux professionnels médicaux.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS de la Ville d'Avermes au 04.70.46.86.48.



Une nouvelle directrice du CCAS et de la résidence autonomie dont l'ouverture est prévue en janvier 2021

Née à Moulins, Cécilie Bonnetin, 45 ans, est titulaire du Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée. Depuis le 1^{er} mai, elle exerce les fonctions de directrice du CCAS et de la future résidence autonomie. Elle suit la construction du bâtiment, établit les budgets, et utilise toute son expérience à concevoir un projet d'établissement permettant aux résidents de tisser des liens intergénérationnels et sociaux avec l'extérieur.



Les travaux de la future résidence autonomie ont repris depuis le 20 avril 2020. **Si vous souhaitez plus d'informations sur cet établissement qui comptera 22 logements F1 bis, nous vous invitons à vous rapprocher du CCAS en appelant le 04 70 46 64 65 ou 04 70 46 86 48.**

Aide aux démarches en ligne

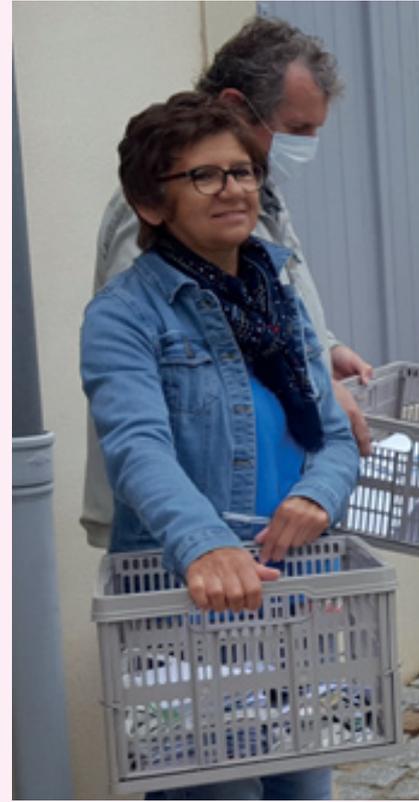
Le CCAS d'Avermes vous accompagne dans vos démarches administratives sur Internet

Depuis le 18 mai 2020, le CCAS assure sur rendez-vous deux permanences hebdomadaires les lundis et vendredis de 14h à 17h destinées à aider aux démarches administratives dématérialisées (impôts, CAF, demandes de permis de conduire, de pièces d'identité...) en respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles en vigueur. Un matériel informatique spécifique est mis à votre disposition.

CCAS - Mairie - place Claude Wormser - 03000 Avermes - Prendre rendez-vous au 04.70.46.86.48.

Les mesures de confinement ordonnées à la mi-mars ont bouleversé nos habitudes. Notre collectivité a dû s'adapter et se doter très rapidement des moyens d'assurer la continuité de ses missions de service public. Un service de garde des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise (soignants, forces de l'ordre, etc.) a été mis en place et le CCAS dans sa vocation d'aide aux plus vulnérables a apporté son soutien aux avermois. A côté de cela, la solidarité s'est exercée grâce notamment à la fabrication de masques par les couturières bénévoles.

Crise sanitaire : L'équipe municipale mobilisée pour accompagner les avermois



Les ATSEM

Elles ont accueilli les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire dès la fermeture des écoles le 16 mars, avec des enseignants mobilisés, au sein de l'école Jean Moulin.

Le service restauration a maintenu son activité

Mobilisé depuis le 16 mars, le service restauration a assuré la préparation des repas pour les enfants des personnels soignants gardés dans l'école François Reveret ainsi que pour les bénéficiaires des repas à domicile dont le nombre a fortement augmenté durant la crise.

Le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi et amplifié ses missions

En matière de solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale a débuté

un suivi par un premier contact le 16 mars 2020 auprès des personnes inscrites sur le registre canicule. Ce registre a évolué en un registre de suivi des personnes dites « vulnérables » pour être complété au fur et à mesure des contacts pris par le CCAS. Dans le cadre de ce suivi, une coordination s'est mise en place permettant collectivement d'adapter une réponse au besoin, à savoir :

- avec les professionnels de la Maison De Santé d'Avermes ainsi qu'avec les infirmiers et pharmaciens.
- avec les bénévoles élus municipaux, élus du CCAS et de la population pour les courses ou tout autre besoin de la vie quotidienne.
- avec le personnel municipal assurant le portage des repas à domicile du lundi au samedi et garant de la coordination avec le CCAS.
- avec les deux policiers municipaux qui, en plus de leurs missions de sécurité, ont assuré l'impression et le portage des imprimés de sortie dérogatoire au domicile de ce public.
- avec l'ensemble des services municipaux et la cellule de crise de la

Mairie composée du Maire, du 1^{er} Adjoint et de la Directrice Générale des Services afin d'assurer une continuité de service auprès de la population.

- avec les partenaires : assistantes sociales de secteur, la Croix Rouge dans le cadre de son dispositif « Croix-Rouge chez vous », Auvergne Habitat dans le cadre de son dispositif « Comment allez-vous » à destination des locataires.

Dans le cadre de son action Banque Alimentaire, l'agent du CCAS accompagné d'un agent municipal ont assuré la livraison des colis au domicile des bénéficiaires, ainsi qu'en lien avec les directrices des écoles le portage des devoirs auprès de certaines familles.

La police municipale

Depuis le 17 mars, les policiers municipaux se sont relayés 7 jours sur 7 pour assurer l'ordre public et faire respecter le confinement de la population ainsi que le respect des consignes sanitaires.



Distribution des masques

La municipalité a initié et soutenu la confection des masques par les couturières bénévoles.

respecter le seuil de 15 enfants par classe et l'application des mesures sanitaires strictes tant pour le personnel que pour les enfants accueillis. Après un sondage réalisé auprès des familles et en accord avec les équipes pédagogiques nous avons accueilli dès le 14 mai les élèves de GS, CP et CM2 ainsi que les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise. Depuis le 25 mai, tous les niveaux ont regagné les bancs de l'école.

La municipalité assure la restauration scolaire et l'accueil périscolaire dans le strict respect des protocoles sanitaires élaborés à ce titre par le service des affaires scolaires.

Les agents d'astreinte

Les agents d'astreinte des services techniques ont veillé à la salubrité et à la sécurité publiques ainsi qu'à la surveillance des bâtiments communaux.

Télétravail des agents administratifs

D'autres missions essentielles ont été assurées dans le cadre du travail à distance des agents, à savoir :

- L'accueil téléphonique de la mairie, du CCAS et des services techniques ;
- La gestion des demandes et actes d'état civil dans le cadre de la tenue d'une permanence hebdomadaire sur rendez-vous préalable ;
- La prise de contact quotidienne avec les personnes dites « vulnérables » inscrites sur le registre tenu par le CCAS et actualisé depuis le début de la crise sanitaire ;
- La poursuite des missions des services supports indispensables pour assurer la continuité du service public.

Réouverture des écoles à partir du 14 mai dans le respect des protocoles sanitaires

Le plan de déconfinement annonçait la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à partir du 11 mai 2020 selon les Départements. L'organisation de cette reprise progressive a été concertée et élaborée au niveau local, dans un souci permanent de conjuguer pédagogie et protection de la santé, en lien étroit avec les directeurs d'école sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale. Une des conditions annoncées reposait sur la nécessité de

Dispositif 2S2C

La commune d'Avermes s'est engagée dans le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) en partenariat avec les services de l'Education Nationale, afin d'accueillir les enfants qui ne sont de retour que partiellement à l'école, sur le temps scolaire (aux horaires scolaires habituels) et sans coût financier pour les familles. Ce service géré par l'Association de loisirs des Jeunes Avermois (ALJA) depuis le 8 juin s'adresse aux parents des enfants qui ne sont accueillis que 1 ou 2 jours par semaine par manque de places, qui travaillent et qui sont sans solutions de garde.



La municipalité a organisé les distributions des masques

Dès mi-avril, la municipalité a initié et soutenu la confection de masques en tissu en lançant un appel aux couturières ou couturiers bénévoles afin de réaliser des masques en tissu. La solidarité a été mise en œuvre et plus de 1000 masques ont été confectionnés. La municipalité a distribué ces masques aux personnes vulnérables et de plus de 65 ans dès le 8 mai. Des masques offerts par le Département ont également été distribués aux enfants de CP à CM2 dès le 7.05, puis le 20.05 afin d'équiper les élèves de 2 masques chacun. L'ensemble de la population a aussi pu bénéficier d'une distribution de masques achetés par la commune d'Avermes, par le Département et par la Région lors des distributions organisées par les élus municipaux les 20.05, 23.05, 28.05 et 29.05.

Ceux qui ne sont pas venus les chercher peuvent les récupérer sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Nouvelle application Intramuros

La période de confinement nous a conduit à repenser notre communication et à mettre en œuvre l'application smartphone Intramuros afin de garder le contact avec la population. Intramuros contient des actualités, des événements, des annuaires et la possibilité pour un Avermois d'alerter la mairie sur une problématique (voirie abîmée, décharge sauvage, etc.). Vous pourrez également recevoir des informations importantes par notification. Pour avoir accès à Intramuros gratuitement, il suffit de télécharger l'application dans votre smartphone, depuis le Play Store ou l'Apple Store, puis de sélectionner

la commune d'Avermes et de vous abonner aux notifications.



Budget communal 2020

Le budget 2020 s'inscrit dans un contexte national toujours contraint qui nous amène à poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses. Cette année budgétaire 2020 est également une année de transition visant à achever les projets d'investissements en cours pour répondre aux objectifs du mandat 2014/2020 et ainsi poursuivre les actions engagées afin de satisfaire les besoins de la population, de soutenir le monde associatif, de poursuivre la politique sociale et culturelle engagée en faveur de l'enfance, de la petite enfance, de la jeunesse et des seniors mais aussi d'entretenir la voirie communale, les espaces publics et le patrimoine communal.

Ce budget adopté à l'unanimité en début d'année prévoit ainsi un budget de fonctionnement stable de 5,623 M€ préservant les marges financières de la collectivité sans alourdir les taux d'imposition et les tarifs municipaux. Parallèlement, la maîtrise de l'endettement permet de dégager un autofinancement toujours conséquent pour poursuivre le programme pluriannuel d'investissements pour le développement de la commune d'un montant de 2,555 M€ pour 2020.

Ce budget 2020 voté avant la crise a dès lors permis d'assurer la continuité des investissements et de faire face à cette période difficile en soutenant notamment les entreprises locales par l'engagement des travaux de la 2^{ème} tranche du programme de voirie du chemin de Chavennes et des voiries diverses (*Impasse de Pré Bercy, entrée de la station Allée des Soupirs, Chemin des Rocs, chemin de Mauvais, parking salle des sports, chemin des Vesouls, allée du nouveau cimetière, avenue des Isles*).

Une décision modificative du budget 2020 sera cependant présentée prochainement pour tirer les conséquences de la crise subie en intégrant les dépenses imprévues auxquelles la commune a dû faire face dans la gestion de la crise sanitaire qui s'élèvent à plus de 15 000 € (masques, gels hydroalcooliques, gants, surblouses...) et afin d'apporter un soutien aux entreprises et commerçants de la commune.

Réaménagement de Chavennes



Après une 1^{ère} tranche de travaux en 2019, d'un coût de 227 000 €, sur le chemin de Chavennes, le réaménagement de celui-ci s'est poursuivi en début d'année sur une grande partie allant du chemin de la rivière au chemin du four à chaux. Pour cette seconde tranche de travaux d'un montant de 400 000 €, la chaussée a été entièrement refaite sur toute sa longueur ainsi que les trottoirs. Afin de réduire la vitesse (excessive pour certains) trois aménagements de chicanes ont été réalisés. Les deux premières, de part et d'autre de la rue Nouvelle, permettront la protection des nouveaux stationnements tout en réalisant un obstacle à la vitesse. La troisième, au niveau du pont du Ribaquier constitué d'un étranglement et de deux chicanes assurera le ralentissement des véhicules sur cette zone et grâce aux pistes cyclables sur ce tronçon, améliorera la circulation des cyclistes. Une dernière tranche de travaux se déroulera l'année prochaine sur le fond du chemin de Chavennes pour clore l'aménagement total.

Mise en place d'un « drive » à la médiathèque

Depuis le 19 mai, les agents de la médiathèque ont mis en place un système de drive qui permet aux usagers de rendre et d'emprunter des ouvrages dans le respect des règles sanitaires et en toute sécurité. Pour cela il vous suffit d'appeler le 04 70 46 62 43, afin de prendre un rendez-vous et de passer commande des ouvrages que vous souhaitez emprunter.

Pour rappel vous trouverez l'intégralité du catalogue de la médiathèque d'Avermes sur ce portail : <https://mediatheques.agglo-moulins.fr/>



Saison culturelle

Comme partout sur le territoire, la saison culturelle avermoise a dû s'arrêter prématurément en raison du contexte sanitaire.

Ainsi, les Journées Nature sont reportées au printemps 2021 et les personnes possédant des billets d'entrée pour nos concerts ont été contactées afin d'être remboursées. Nous en profitons pour remercier nos fidèles spectateurs, nombreux à nous témoigner soutien et sympathie à travers de chaleureux messages.

Toute l'équipe du service culturel espère vous retrouver prochainement à Isléa, en vous proposant une nouvelle saison, ouverture prévue le 11 septembre, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

A bientôt !

Manifestations municipales et associatives

Pendant les deux mois de confinement vous avez été très nombreux à venir faire votre marché sous la halle démontrant ainsi la pertinence d'un tel rendez-vous hebdomadaire dans l'approvisionnement alimentaire de proximité pour les avermois.

À partir du 15 juillet, les manifestations municipales vont pouvoir reprendre. Deux événements sont prévus à Isléa et parc de verdure :

- **Les 22 et 23 août** : Le concours départemental du cheval de trait qui réunit plusieurs races de chevaux sélectionnés pour leur beauté et leur allure.
- **Le 5 septembre** : la journée des associations, rendez-vous convivial où toutes les activités culturelles et sportives pratiquées à Avermes vous sont présentées.

Brèves

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Compte tenu du contexte de crise sanitaire, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint. Assistés d'un porte-drapeau, Alain Denizot, maire d'Avermes, et Pierre Lepot, président de la section locale des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves de guerre, ont déposé une gerbe au monument aux morts vendredi 8 mai à 11h. Les Avermoises ont été invités à respecter une minute de silence et à pavoiser leur domicile s'ils le souhaitaient.

NAISSANCE DE TROIS MOUTONS



Pendant le confinement, trois petits agneaux sont nés dans le parc de la biodiversité. Si vous allez flâner dans le parc vous pourrez les découvrir et observer par la même occasion le travail de nos abeilles dans les ruches.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020

La campagne d'inscription scolaire a pu avoir lieu comme chaque année. Afin d'aider les parents à effectuer les démarches administratives, spécialement lors de la période de confinement, l'envoi des différentes pièces justificatives par voie dématérialisée a été facilité.

Contact : affairescolaires@mairieavermes.fr



MOUSTIQUES TIGRES : POSE DE PIÈGES PONDOIRS À AVERMES

Le moustique tigre, apparu en France métropolitaine en 2004, et présent dans 58 départements est un nuisant agressif envers l'homme qui peut être vecteur de maladies même dans nos régions tempérées. En milieu urbain, les gîtes artificiels de ponte de ce moustique tels que les soucoupes, les jardinières, les petits réceptacles d'eau pluviale à découverts, sont en grande partie créés par l'homme. La façon la plus efficace et radicale de se protéger c'est de supprimer physiquement ces gîtes. Chez vous, soyez secs avec les moustiques : supprimez les eaux stagnantes ! L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD) mandatée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, a déposé des pièges pondoirs dans notre commune, actuellement indemne de toute colonisation par le moustique tigre, afin de surveiller une éventuelle apparition de ce moustique.



Tribune des groupes

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Le 15 mars dernier, vous nous avez apporté un très large soutien (75,8%) soyez en très chaleureusement remerciés. Ce résultat nous honore et il nous oblige. Il témoigne une grande reconnaissance pour le travail réalisé par l'équipe municipale précédente au service de tous nos concitoyens.

Conscients des enjeux qui nous attendent dans les années à venir, le Président de la République n'a-t-il pas dit « que le monde de demain serait différent de celui d'hier », nous nous attacherons à la suite de cette période de crise inédite, à faire que les valeurs humanistes que nous portons soient le ciment de notre vie collective dans une démocratie participative renforcée et dans une économie

plus solidaire au profit de notre territoire.

La nouvelle équipe a été mise en place plus de deux mois après les élections. Situation inédite. Du jamais vu. Depuis le 27 mai, elle est installée et déjà au travail pour relever les défis qui nous attendent. Notre objectif est d'être au service de tous les citoyens, favorisant le lien social et le bien vivre à Avermes.

Nous resterons mobilisés et partagerons « AVEC VOUS » nos projets et nos réalisations.

Merci à tous pour votre confiance.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Après une période difficile pour tous, le Conseil municipal s'est enfin mis en place. Le passage de témoin est loin d'être banal puisque à la suite de son installation, la nouvelle équipe a eu la charge de voter le compte administratif de 2019.

Fragilisé par la pandémie du coronavirus, notre avenir est incertain et chargé de menaces en tous genres. Il est sûr que nous traverserons une phase d'amortissement de l'effet Covid 19 : l'arrêt brutal de toute activité a provoqué des désordres difficiles à évaluer, notamment au niveau communal. Nous nous attacherons, avec nos moyens à recréer les équilibres indispensables à toute vie sociale, culturelle et économique.

La travail est immense. La crise nous a mis en avant les failles

d'une politique favorisant l'argent roi, la productivité au service de la Bourse et la distribution éhontée des dividendes issus du travail. Cette crise a mis en avant que tout ne doit pas être lié à la marchandisation : santé, énergie, eau, services publics, transports, sont des biens inaliénables au profit de l'humain. L'Hôpital en est l'exemple malheureux, affaibli par les réductions de personnel et de moyens. Il y a des comptes à rendre.

Le contexte national et international nous fait craindre le pire. C'est avec les mêmes recettes et l'ensemble des lois et décrets liberticides que le Gouvernement veut avancer. Le capitalisme est prêt au pire pour survivre.

GROUPE UNION DE LA DROITE - VIVONS AVERMES

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des Avermois qui nous ont soutenus et qui ont porté leurs suffrages sur notre liste aux dernières élections municipales.

Ce scrutin s'est déroulé dans des conditions inédites, avec une abstention record, 57,42%, notre liste obtient trois sièges de conseillers municipaux.

L'ensemble des élus de notre groupe travailleront de manière constructive au sein du Conseil Municipal d'Avermes et suivrons de près l'actualité communautaire et l'ensemble des dossiers qui y seront débattus.

Nous venons de traverser une période inédite pour notre ville, notre pays et notre planète toute entière.

L'épidémie du Covid-19 a révélé toute l'importance de notre système de santé sur nos territoires, mais également l'attachement de nos concitoyens à notre système de protection et au-delà à l'ensemble des services publics de proximité.

Nous voulons remercier ici l'ensemble des agents et bénévoles

avermois qui ont su être présents au plus fort de la crise.

Notre marché a connu une affluence record auprès de nos producteurs locaux, tout en respectant les mesures de sécurité. Le Département et la Région ont aussi remplis un rôle très important, au côté de notre commune, permettant la distribution de trois masques gratuits à l'ensemble de nos concitoyens.

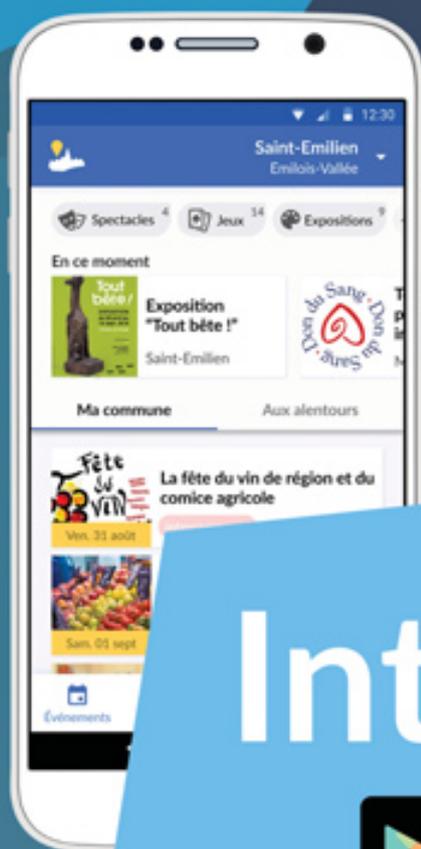
Après une première phase de déconfinement, nous entrons maintenant dans une phase de relance de pans entiers de l'économie et la réouverture de lieux de vies importants à notre vie en société.

Nous devons tous rester vigilant et respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale pour pouvoir retrouver une vie à la quasi-normale.

Encore plus que par le passé, nous avons l'obligation de travailler ensemble aux décisions, nous serons une opposition assidue et constructive pour l'intérêt de notre territoire et pour qu'il fasse bon vivre à Avermes.

Avermes

est sur



IntraMuros



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

